

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

PROVINCE DE L'ITURI

ENREGISTREMENTS ET ENQUÊTES D'INTENTIONS

PERSONNES DÉPLACÉES INTERNES

15 SITES À DJUGU

COLLECTE DE DONNÉES :
05 - 09 DÉCEMBRE 2025

Les données au niveau des ménages pour toutes les opérations d'enregistrement de l'OIM RDC sont disponibles sur demande. Les données ne peuvent être partagées qu'avec les partenaires humanitaires avec lesquels l'OIM RDC a conclu un accord de partage de données. Pour plus d'informations, ou pour établir un accord de partage de données, veuillez contacter :

la Matrice de Suivi des Déplacements en RDC: dtmdrc@iom.int



**Union
européenne**

ENREGISTREMENT

Djugu : 15 sites

RÉSULTATS PRINCIPAUX :

7 147
Ménages

35 096
Individus

19 584
Femmes

15 512
Hommes

99%
des PDI sont déplacées en raison d'un conflit armé

Contexte

La province de l'Ituri, en particulier le territoire de Djugu, demeure affectée par une insécurité persistante, principalement liée aux attaques de groupes armés et aux conflits intercommunautaires, entraînant des déplacements prolongés de population. Dans ce contexte, la Matrice de Suivi des Déplacements (DTM) de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) a mené des opérations d'enregistrement et de vérification, ainsi qu'une enquête sur les intentions, dans 15 sites spontanés du territoire de Djugu. Cette opération a permis d'enregistrer 7 147 ménages, soit 35 096 individus, représentant une partie limitée des personnes déplacées internes présentes dans la province. Les sites couverts par l'opération sont : Banga, EP IGA (CECA20), EP Tuungane, Godo 1, Godo 3, Hungbe, Institut IGA, Limani, Limbu, Lindji, Lindji 2, Lindji 3, Mbudu, Sombe et Tse.

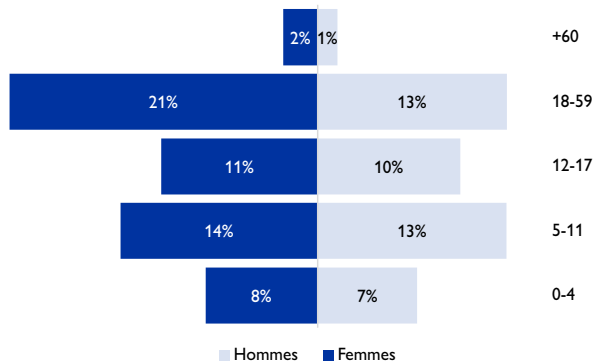
Analyse

Sur les 35 096 personnes déplacées internes enregistrées dans le cadre de cette opération, 56 pour cent étaient des femmes et 44 pour cent des hommes. Les enfants représentaient une part importante de la population déplacée, avec 63 pour cent des individus âgés de moins de 18 ans, tandis que les adultes de 18 à 59 ans constituaient 34 pour cent de la population.

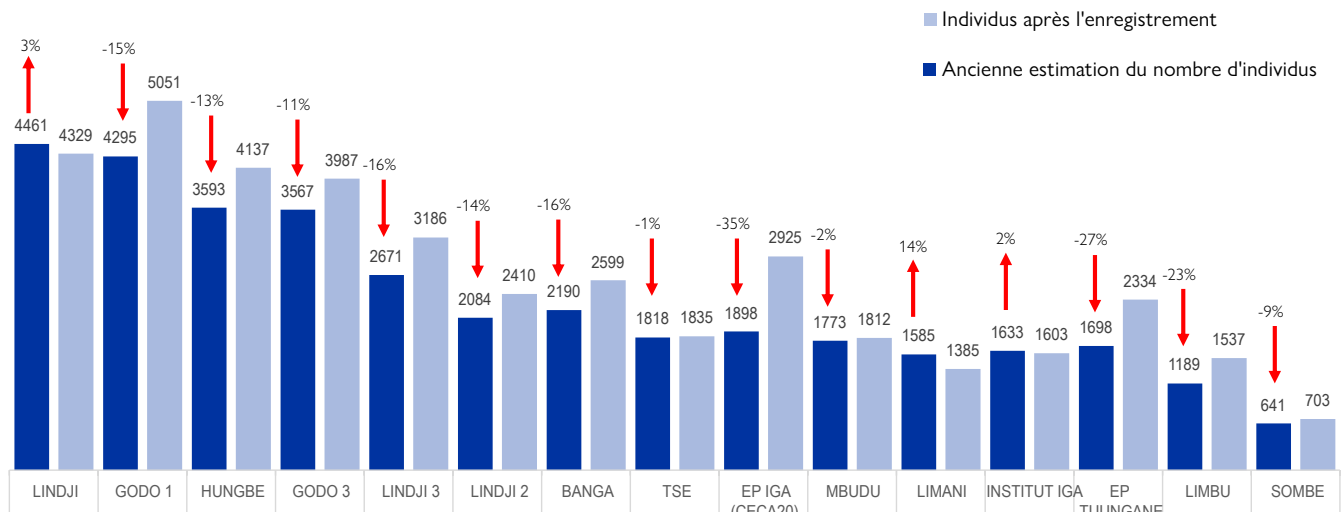
Le site accueillant le plus grand nombre de PDI était Lindji, avec 4 461 individus, suivi de Godo 1 (4 295 individus) et de Hungbe (3 593 individus). Comparativement aux effectifs estimés avant l'enregistrement (39 833 individus), l'exercice a mis en évidence une diminution globale de 12 pour cent, reflétant des départ progressifs ainsi que des absences temporaires au moment de l'opération.

Les déplacements observés étaient principalement liés aux attaques de groupes armés (66%), suivies des conflits intercommunautaires (34%). Les autres causes représentaient moins de 1 pour cent des déplacements. Concernant les périodes d'arrivée dans les sites, la majorité des PDI enregistrées sont arrivées avant 2021, représentant environ 73 pour cent des individus, ce qui souligne le caractère prolongé du déplacement dans le territoire de Djugu. Les arrivées observées après 2021 demeuraient limitées.

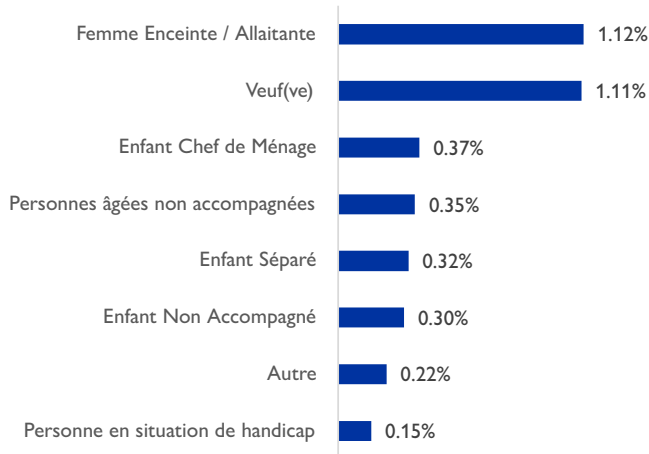
PDI - Répartition par sexe/âge



PDI par site de déplacement



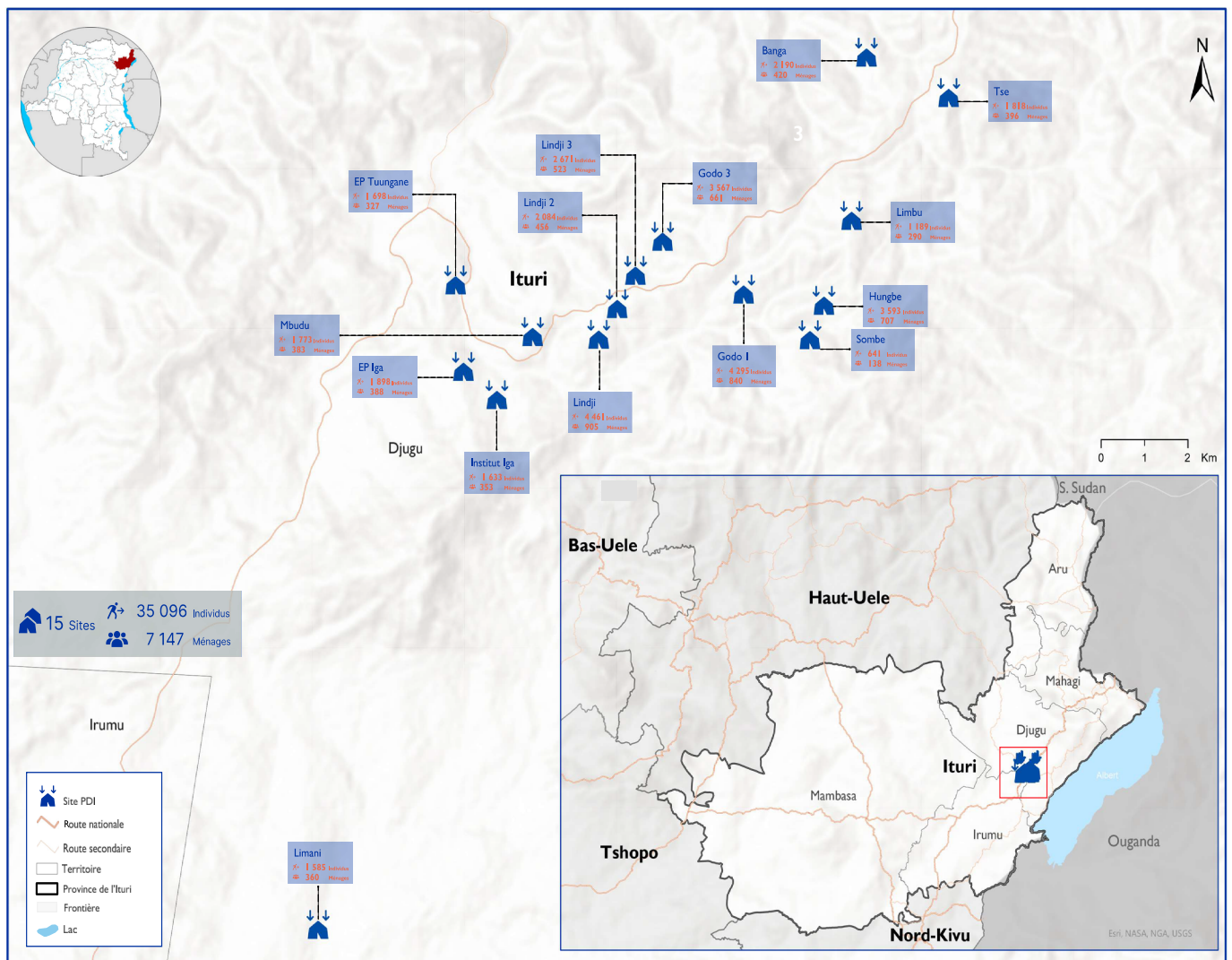
Vulnérabilités



Les données relatives à la vulnérabilité ont été collectées au cours du processus d'enregistrement/vérification afin de faciliter le ciblage des ménages lors des interventions humanitaires dans les sites. Parmi les personnes déplacées internes enregistrées, le groupe vulnérable le plus fréquemment signalé était celui des femmes enceintes et allaitantes (1,12%), suivi des veufs et veuves (1,11%), des enfants chefs de ménage (0,37%), des personnes âgées non accompagnées (0,35%) et des enfants séparés (0,32%). D'autres vulnérabilités identifiées incluent les enfants non accompagnés (0,30%), autres (0,22%), et les personnes en situation de handicap physique ou mental (0,15%). Ces résultats reflètent les cas déclarés au moment de l'enregistrement.

* Autre comprend : les personnes stigmatisées et/ou marginalisées (0,02%), les victimes de torture (0,06%) et les victimes de violences sexuelles basées sur le genre (0,05%) et les personnes atteintes par une Maladie Chronique (0,09%).

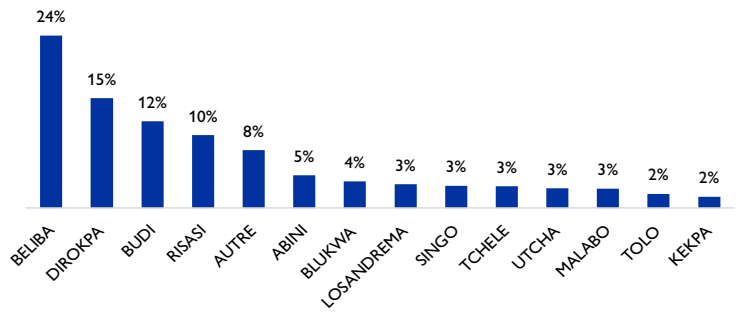
Carte 1 - Sites enregistrés



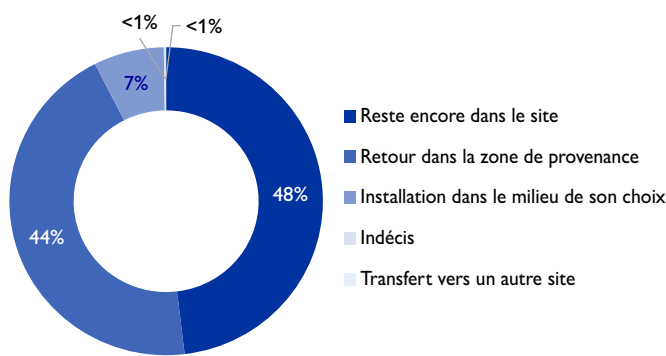
ENQUÊTE D'INTENTIONS

L'ensemble des personnes déplacées internes enregistrées provenaient de Djugu (35 096 personnes), situé dans l'Ituri. Parmi celles-ci, la grande majorité des PDI étaient originaires du territoire de Djugu, avec 35 078 personnes (99,9%), tandis qu'une proportion très marginale provenait du territoire d'Irumu, avec 18 personnes (0,1%). Au sein des PDI originaires de Djugu, les groupements de Beliba (24%), Dirokpa (15%), Budi (12%) et Risasi (10%) concentraient les effectifs les plus importants. Les personnes n'ayant pas été en mesure d'indiquer leur groupement de provenance ne sont pas représentées dans le graphique ci-contre.

PDI par groupement de provenance



Intentions : destination dans les 6 mois à venir*



Dans les ménages enregistrés 3 439 (48%) ont indiqué leur intention de rester dans leur site de déplacement actuel, tandis que 3 172 ménages (44%) envisageaient un retour vers leur zone de provenance ou d'origine et 519 ménages (7%) prévoyaient de s'installer ailleurs en dehors de leur zone d'origine. Parmi les ménages envisageant un retour, 1 001 ménages (14%) ont indiqué qu'ils pourraient rentrer ultérieurement, sans préciser de période définie en termes de mois. Une part marginale des ménages se déclarait indécise (moins de 1%, soit 15 ménages), tandis que deux ménages envisageaient un transfert vers un autre site. Les principales motivations susceptibles d'influencer le départ des sites étaient l'amélioration des opportunités économiques, soit 796 ménages (11%), suivie par une meilleure sécurité, soit 1 263 ménages (18%) et une amélioration de la situation alimentaire, soit 1 105 ménages (16%).

* après décembre 2025

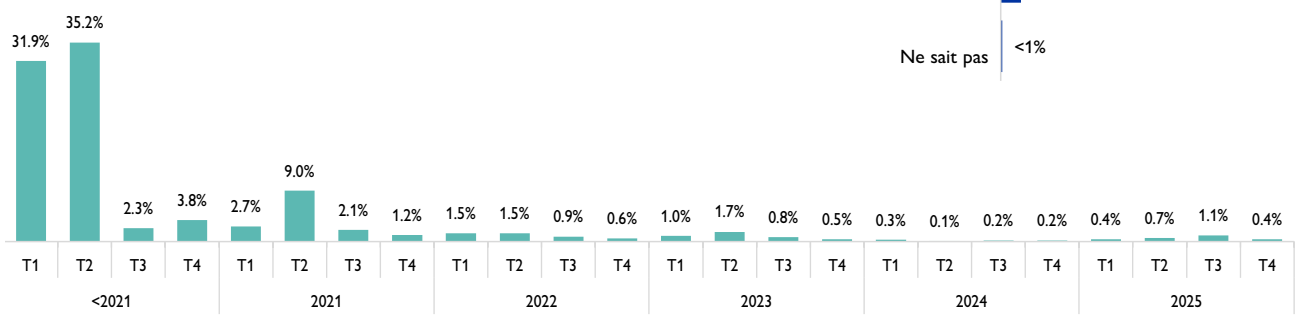
Choix de logement (ménages)

Parmi les ménages ayant l'intention de retourner dans leur zone d'origine, 492 ménages (7%) prévoyaient de le faire dans les 2 prochains mois et 809 ménages (11%) dans les 3 à 6 prochains mois, tandis que 848 ménages (12%) ne savaient pas encore quand ils pourraient rentrer. Concernant le logement dans les zones de retour, une majorité de ménages ont déclaré que leur habitation avait été affectée par le déplacement forcé lié aux conflits armés. Au total, 5 206 ménages (73%) ont indiqué que leur maison avait été complètement détruite, tandis que 1 430 ménages (20%) ont signalé qu'elle était fortement endommagée, limitant ainsi les possibilités de retour immédiat dans des conditions adéquates.

Motivation du retour (ménages)

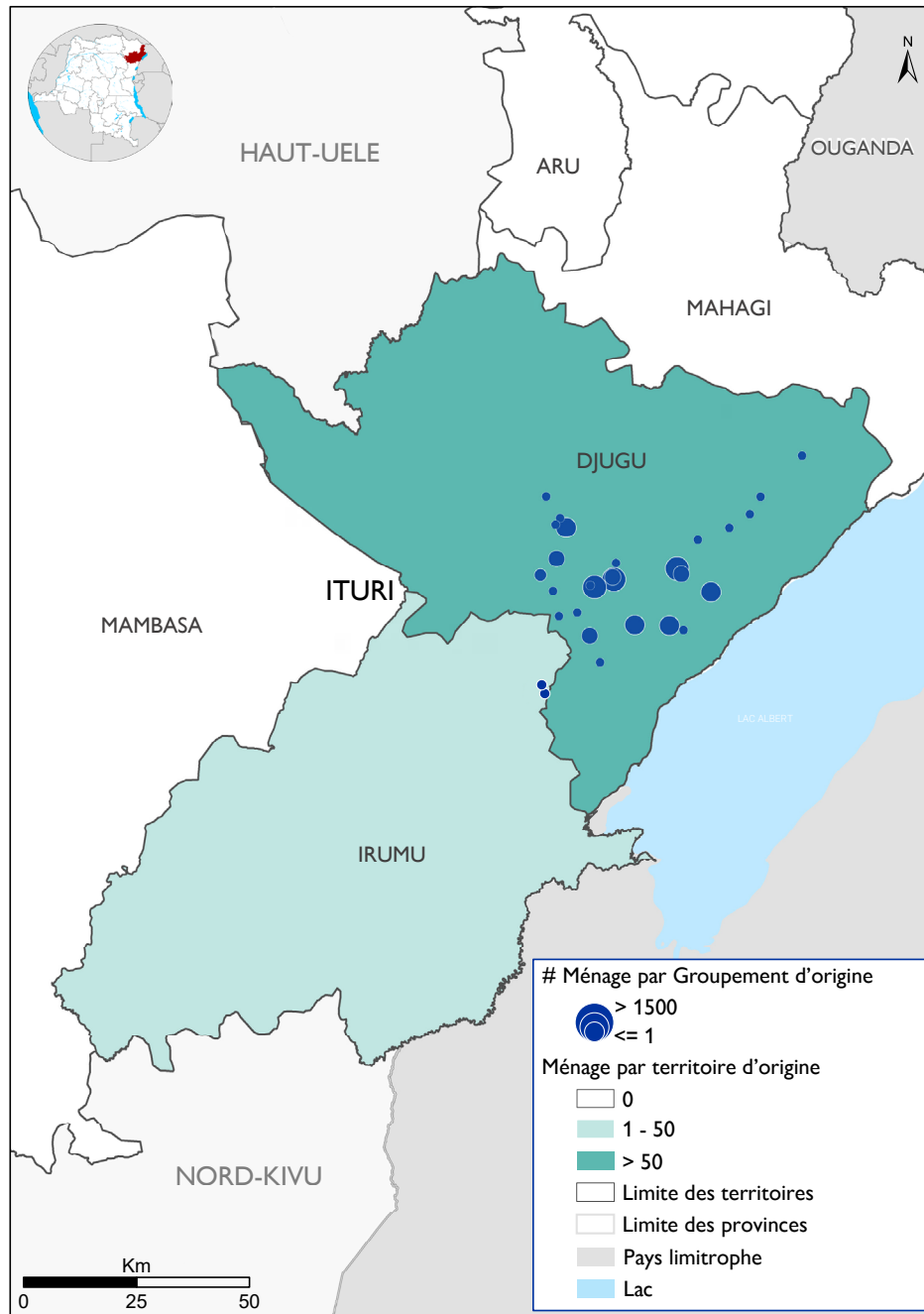


Période d'arrivée

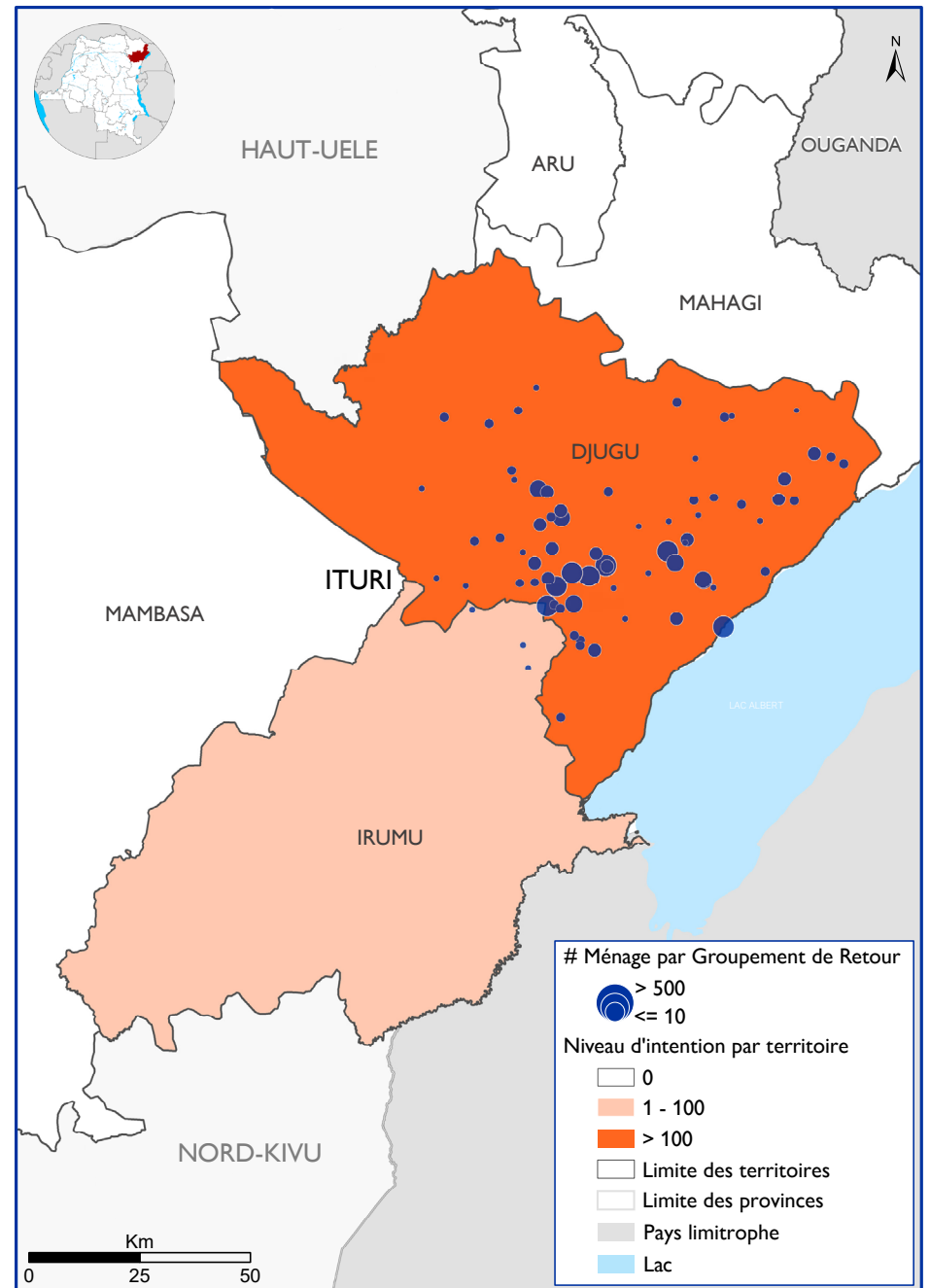


La majorité des PDI enregistrées sont arrivées dans les sites de déplacement avant 2021, représentant environ 73 pour cent des individus. Les arrivées après 2021 demeuraient limitées, celles de 2024 et 2025 représentant chacune moins de 1 pour cent du total, tandis que l'ensemble des arrivées en 2025 représentait environ 3 pour cent des PDI enregistrées.

Carte 2 - Zones de provenance des PDI



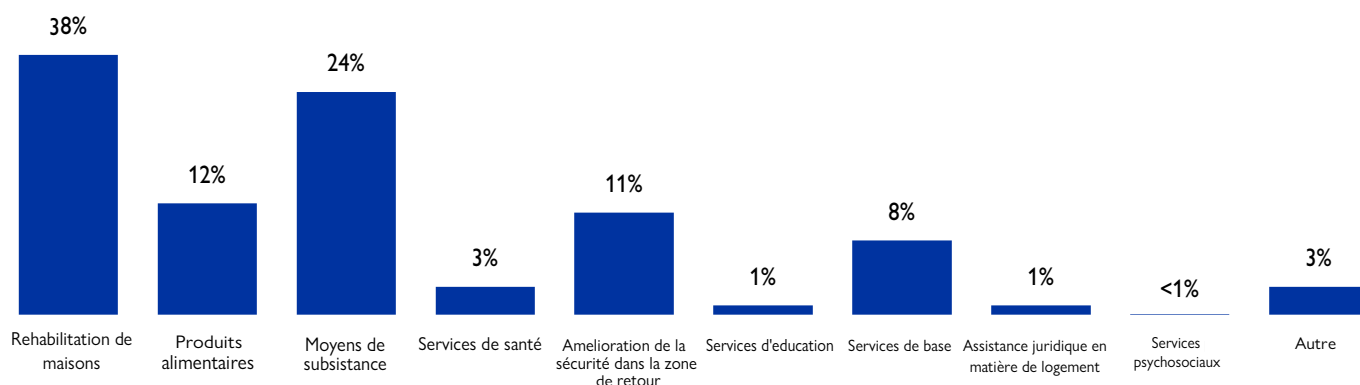
Carte 3 - Zones de retour prévues



Note : Ces cartes sont fournies à des fins d'illustration uniquement. Les limites administratives et les noms indiqués et les désignations utilisées sur ces cartes n'impliquent pas l'approbation ou l'acceptation officielle de l'Organisation Internationale pour les Migrations.

Besoins dans les zones de retour prévues

Parmi les ménages interrogés, les besoins prioritaires identifiés pour faciliter un retour en toute sécurité dans les zones d'origine concernent principalement la réhabilitation ou la reconstruction des logements (38%), suivie par l'accès à des moyens de subsistance et opportunités de génération de revenus (24%). Viennent ensuite les produits alimentaires (12%) et l'amélioration de la sûreté et de la sécurité dans les zones de retour (11%). D'autres besoins exprimés incluent l'accès aux services de base, tels que l'eau, l'électricité et l'assainissement, ainsi que les services de santé, soulignant l'importance d'une approche multisectorielle pour appuyer des retours volontaires, sûrs et durables.



Note méthodologique

Les ménages ont été invités à identifier et classer, par ordre de priorité, les cinq besoins les plus importants susceptibles de faciliter leur retour dans leur lieu d'origine, si les conditions de sécurité le permettaient. Chaque besoin s'est vu attribuer un score selon son rang de priorité, les besoins classés comme les plus prioritaires recevant les scores les plus élevés. Les scores attribués à chaque besoin ont ensuite été agrégés pour l'ensemble des ménages interrogés. La moyenne des scores par besoin a été calculée, puis convertie en pourcentage sur la base du rapport entre le score agrégé de chaque besoin et la somme des scores agrégés de l'ensemble des besoins. Bien que ces données aient été collectées au niveau des ménages, les résultats ont été pondérés afin de tenir compte de la taille variable des ménages PDI évalués.

LA DTM DRC TIENT À REMERCIER LE BAILLEUR DE FONDS CI-DESSOUS POUR SON GÉNÉREUX SOUTIEN AUX ACTIVITÉS D'ENREGISTREMENT ET D'ENQUÊTE D'INTENTIONS DANS L'ITURI :



**Union
européenne**



MISSION DE L'OIM EN REPUBLIQUE
DEMOCRATIQUE DU CONGO

www.drcongo.iom.int

dtmdrc@iom.int

© Organisation Internationale pour les Migrations, 2026

PUBLIÉ : LE 22 JANVIER 2026